

**Procès-verbal non-approuvé
Séance régulière du Conseil d'établissement
Le mardi 21 avril 2026 à 19 h
Local - 201**

<p>Étaient présents: Mme Maude Bérubé-Bureau, vice-présidente et trésorière Mme Isabelle Bouchard, personnel du service de garde Mme Josée Boudreau, parent M. Pierre-Luc Bourret, substitut au comité de parent M. Louis-Charles Brisson, parent Mme Catherine Côté, secrétaire Mme Catherine Embregts, psychoéducatrice M. Ayoub Hentati, président Mme Véronique Jalbert, membre de la communauté Mme Isabelle Lacombe, directrice Mme Claudia Langevin, personnel enseignant Mme Annie Masson, personnel enseignant Mme Léa Morin, personne du service de garde Mme Catherine Vaillancourt, représentante au comité parent</p>	<p>Était absente: Mme Susie Goulet, directrice adjointe</p>
---	---

1. OUVERTURE

1.1. Mot de bienvenue

Le quorum est constaté. Monsieur Ayoub Hentati souhaite la bienvenue à tous. La rencontre est ouverte à 19 h 03. Les présences sont indiquées dans le tableau ci-dessus.

1.2. Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Ayoub Hentati passe en revue l'ordre du jour préalablement transmis par courriel. Les points 1.4.2 « Loi sur la Laïcité », 1.4.3 « Sondage aux élèves », 3.7 « Sautons en cœur » et 5.1 « Retour sur la rencontre OPP » sont ajoutés.

C.E.-2025-26-174	Il est proposé et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté avec les modifications.
------------------	---

1.3. Approbation du procès-verbal du 10 février 2026

Madame Isabelle Lacombe a transmis aux membres, par courriel, le procès-verbal de la réunion du 10 février 2026 préparé par madame Catherine Côté.

C.E.-2025-26-175	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal de la réunion du 10 février 2026 tel que transmis par courriel.
------------------	---

1.4. Suivi au procès-verbal du 10 février 2026

1.4.1 Formation CÉ

Madame Isabelle Lacombe mentionne que toutes les capsules obligatoires ont maintenant été visionnées. Il est recommandé de visionner la capsule facultative suivante: Plan de lutte.

1.4.2 Loi sur la laïcité

La *Loi sur la laïcité de l'État* a été adoptée en octobre 2025. Une seule personne embauchée après le 19 mars 2025 ne respectait pas les nouvelles mesures. Une lettre a été envoyée à la personne concernée. Elle avait la possibilité de rendre le signe non visible, toutefois, elle a refusé. Dans cette situation, il s'agit d'un congédiement administratif.

Le recensement auprès du personnel « autre qu'enseignant » a été fait afin de vérifier le respect de la loi et leur date d'embauche. Depuis l'entrée en vigueur de la Loi, lors du processus d'embauche, toutes les personnes sont avisées des nouvelles mesures législatives.

1.4.3 Sondage aux élèves

Les élèves ont décidé de sonder les élèves de 4 à 6 années sur l'utilisation de la bibliothèque.

2. INTERVENTION DU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention du public.

3. DÉCISION ET DISCUSSION

3.1. Règles relatives aux contributions financières payées par les parents (document à venir)

Madame Isabelle Lacombe présente le document. Le montant pour le matériel d'enseignement périssable du primaire a été haussé de 5,00 \$ advenant une augmentation du coût de certains cahiers d'exercices.

Après avoir analysé l'ensemble des sorties éducatives de tous les niveaux scolaires, il a été décidé de ne pas hausser le montant demandé aux parents pour les activités scolaires, culturelles et sportives.

C.E.-2025-26-176	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver le document « Règles relatives aux contributions financières payées par les parents de l'école d'éducation internationale Filteau - Année scolaire 2026-2027.
------------------	---

3.2 Journée du 18-19 et 23 juin 2026

Madame Isabelle Lacombe explique qu'en raison du nombre élevé d'élèves, il est impossible que tous les élèves participent aux activités au même moment. Elle propose un horaire des activités :

- Les 18 et 19 juin : La moitié des élèves assisteront à une représentation en matinée. Le transport aller-retour s'effectuera en autobus. Au retour, vers 12 h 15, ces élèves iront au service de garde et, en après-midi, ils suivront l'horaire régulier. Le lendemain, ces mêmes élèves suivront l'horaire régulier. Pour l'autre moitié des élèves, ce sera l'inverse (horaire régulier : 18 juin et horaire modifié : 19 juin). Le temps supplémentaire effectué par le personnel sera repris lors du 23 juin 2026.

- Le 23 juin : Tous les élèves participeront à l'activité de fin d'année (fêtes et jeux gonflables). La journée de classe terminera à 14 h 26 afin de reprendre le temps supplémentaire des enseignants. Le transport scolaire aura lieu à 15 h 16. Le service de garde fermera à 17 h 20 afin de reprendre le temps supplémentaire du personnel du service de garde.

C.E.-2025-26-177	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver l'horaire des activités de fin d'année des 18, 19 et 23 juin 2026 et le déplacement d'horaire du 23 juin 2026.
-------------------------	--

3.3 Horaire 6^e année, semaine 15 juin (document à venir)

Madame Isabelle Lacombe présente aux membres l'horaire des élèves de 6^e année du 15 au 23 juin 2026. Le plan est expliqué et tient compte des règles de temps de fréquentation scolaire. Des périodes de congé sont prévues pour équilibrer le temps de fréquentation augmentée pour certaines journées. Le transport des élèves aller-retour se fera en autobus. Durant les heures régulières, le service de garde sera offert gratuitement aux élèves. L'horaire sera présenté aux parents afin de planifier la période du 15 juin.

C.E.-2025-26-178	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver l'horaire de la semaine du 15 au 23 juin 2026 qui a été établi pour les élèves de 6e année.
-------------------------	---

3.4 Service de garde

3.4.1 Journées pédagogiques 26-27

Madame Isabelle Lacombe présente le calendrier des journées pédagogiques pour l'année scolaire 2026-2027. Elle rappelle aux membres que du 25 au 28 août 2026 et les 25 et 28 juin 2027 les journées pédagogiques auront lieu à l'école du Campanile.

Madame Lacombe explique aux membres que lorsqu'il y a des coûts liés aux activités, une alternative gratuite est offerte pour les élèves.

C.E.-2025-26-179	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver le calendrier des journées pédagogiques 2026-2027 tel que présenté.
-------------------------	---

3.4.2 Traiteur 2026-2027

Madame Isabelle Lacombe explique aux membres que le service de traiteur actuel (CuisinExpress) pourrait être reconduit en 2026-2027. Le nombre d'utilisateurs varie entre 8 à 18 par jour. Le service de traiteur est satisfaisant pour les parents utilisateurs. Les membres sont d'accord pour le reconduire.

C.E.-2025-26-180	Il est proposé et résolu unanimement de reconduire le service de traiteur CuisinExpress pour l'année scolaire 2026-2027.
-------------------------	---

3.4.3 Calendrier d'ouverture

Madame Isabelle Lacombe explique que le Conseil d'établissement doit approuver l'ouverture du service de garde pendant l'année scolaire. Il n'est pas possible d'ouvrir pendant les journées hors calendrier (avant le 24 août 2026). Du 25 au 28 août 2026 et les 25 et 28 juin 2027 le service sera offert à l'école du Campanile. Le service de garde débutera à l'école Filteau le 31 août 2026 et se terminera le 23 juin 2027.

C.E.-2025-26-181	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver l'ouverture du service de garde à l'école Filteau à compter du 31 août 2026 et jusqu'au 23 juin 2027.
------------------	--

3.4.4 Amplitude de l'horaire

Madame Isabelle Lacombe indique que l'amplitude actuelle d'horaire du service de garde de l'école est de 7 h 00 à 18 h 00. C'est l'amplitude maximale possible. Cet horaire est profitable pour plusieurs parents d'élèves de l'école.

C.E.-2025-26-182	Il est proposé et résolu unanimement de reconduire l'amplitude d'horaire du service de garde entre 7 h 00 et 18 h 00.
------------------	---

3.5 Entrée progressive préscolaire 26-27

Madame Isabelle Lacombe présente l'horaire de l'entrée progressive des élèves du préscolaire qui se déroulera les 31 août, 1^{er} et 2 septembre 2026. Tous les élèves du préscolaire seront accueillis en matinée afin de vivre l'entrée scolaire le 31 août 2026. Le 1^{er} septembre, ils viendront tous en avant-midi et le 2 septembre, les élèves seront séparés en deux groupes (A et B) afin de venir accompagné de leurs parents pour 1h. L'horaire régulier débutera le jeudi 3 septembre 2026.

C.E.-2025-26-183	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver les modalités de l'entrée progressive des élèves du préscolaire en septembre 2026.
------------------	---

3.6 Reconnaissance des parents bénévoles et CÉ de juin

Pour souligner la semaine nationale de l'engagement parental en éducation, les membres choisissent d'inviter les parents bénévoles de l'école à un « 5 à 7 » qui aura lieu le 9 juin 2026. Cette activité précédera la rencontre de juin du CÉ.

3.7 Sautons en cœur

Durant le mois de l'éducation physique, une activité « corde à sauter » sera organisée pour les élèves durant la récréation. De façon volontaire, des dons pourront être amassés (un montant pourrait remis selon le nombre de sauts) pour la Fondation des maladies du cœur.

C.E.-2025-26-184	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver la participation à l'activité « Sautons en cœur ».
------------------	---

4. INFORMATION

4.1 Plan triennal 26-29

Madame Isabelle Lacombe présente le « Plan triennal 2026-2029 » établissant les prévisions de la clientèle pour les trois prochaines années.

4.2 Semaine de la garde scolaire (11 au 15 mai)

Madame Isabelle Lacombe explique aux membres que la semaine de la garde scolaire se tiendra du 11 au 15 mai. Durant cette période, des activités seront organisées.

4.3 Organisation scolaire 2026-2027

Madame Isabelle Lacombe présente l'organisation scolaire en date du 21 avril en précisant qu'elle est provisoire :

- 642 élèves sont inscrits.
- 29 ou 30 groupes sont prévus : 5 groupes au niveau préscolaire 5 ans, 4 ou 5 groupes en 1^{ère} année, 4 groupes pour les 2^e à 6 années.
- L'organisation finale sera présentée au début mai 2026.

Actuellement, il y a 648 élèves à l'école.

Il est possible que le transport scolaire du midi ne soit pas offert en raison du petit nombre d'inscriptions. Cette décision est en analyse. Le transport scolaire du midi peut être offert si un nombre minimal de treize enfants sont inscrits. Présentement, dix enfants sont inscrits. De ces dix enfants, un seul enfant ne pourrait pas se déplacer à pied. Ces enfants pourraient être accueillis au service de garde.

4.4 Travaux école été 2026

Madame Isabelle Lacombe explique que des travaux d'excavation et d'électricité seront effectués aux étés 2026 et 2027. Certains travaux débuteront, en soirée, dès le début juin 2026.

4.5 Rapport du président du Conseil d'établissement

Monsieur Ayoub Hentati n'a pas reçu de correspondance.

Une rencontre du cercle des présidents aura lieu le jeudi 23 avril par TEAMS. Monsieur Ayoub Hentati ne pourra être présent. Madame Maude Bérubé-Bureau le remplacera.

4.6 Rapport de la direction

Madame Isabelle Lacombe présente son rapport qui traite des points suivants :

- Plan de lutte : Un sondage sur la sécurité et le sentiment de bien-être sera transmis à la fin mai. Les élèves et le personnel seront aussi sondés. L'objectif est d'évaluer si le plan de lutte est efficace et quelles sont les vulnérabilités.
- Comédie musicale : Les représentations auront lieu les 18 et 19 juin à l'auditorium de la PALS (Pointe Lévis). Les billets seront mis en vente à la fin mai. Les pratiques vont bon train. Des bourses ont été remises par la Caisse Desjardins (3 000,00 \$) et par le CSS (500,00 \$).
- Examens MEQ : Les élèves de 4^e et 6^e année auront des examens du ministère, ils auront lieu du 1^{er} au 11 juin. Ils auront aussi des évaluations autres jusqu'aux 16 et 17 juin. Pour les autres niveaux, il n'y a pas d'épreuve obligatoire, c'est de l'évaluation continue jusqu'aux 16 et 17 juin.
- 28 mai : La visite de l'école pour les nouveaux élèves et la rencontre des parents aura lieu le 28 mai. Le tout se fera de 18 h 30 à 20 h. Les parents seront invités avec leurs enfants à venir visiter l'école.
- Contribution volontaire des parents : 2 025,00 \$ ont été amassés pour la comédie musicale (2 490,00 \$ l'an passé) et 2 215,00 \$ pour le projet PP (2 593,00 \$ l'an passé).
- Finale AQJM : Quelques élèves de 5^e et 6^e année participeront à la finale de l'AQJM (concours de mathématique).
- Parascolaire – Basket-ball : L'Académie du Premier drible a organisé un petit tournoi avec d'autres écoles à l'école Rochebelle. Tout le monde était très satisfait.

4.7 Rapport du représentant au comité des parents

Monsieur Pierre-Luc Bourret, substitut au comité de parents, a participé aux rencontres des 11 mars 2026 (par TEAMS) et 8 avril 2026 (présentiel). Il présente aux membres les points saillants des rencontres :

Rencontre du 11 mars

- Consultation sur la politique et la directive sur le transport scolaire
- Consultation sur le cadre relatif aux services éducatifs dispensés dans les établissements du CSS des Découvreurs
- Planification stratégique du comité de parent
- Consultation auprès des membres sur les contributions financières

Rencontre du 8 avril

- Ateliers d'échange
- Reconnaissance de l'engagement parental : un prix a été remis à Marie des Neiges Genest de l'école Filteau

La prochaine rencontre aura lieu le 13 mai 2026.

4.8 Rapport de la trésorière

Madame Maude Bérubé-Bureau informe les membres que le budget est de 1 519,00 \$. Un montant de 361,45 \$ a été alloué pour l'achat des boîtes-repas de Noël. Il reste donc un montant disponible de 1 157,55 \$ d'ici la fin de l'année scolaire. Dans ce budget, un montant de 734,00\$ est spécifiquement réservé à des projets de sécurité aux abords de l'école.

4.9 Rapport de la fondation

Madame Isabelle Lacombe mentionne les points suivants :

- Dictée de la fondation : 5 562,00 \$ ont été amassés (6 900,00 \$ l'an passé). À la demande du conseil d'administration de la fondation, une photo des achats sera prise par le personnel enseignant et envoyée aux parents.
- Encan silencieux : L'activité se tiendra une année sur deux. Des prix sont non réclamés, ils seront tirés lors de la course. Les partenaires donnent moins.
- Fête de fin d'année : La fondation participera à la fête de fin d'année (zone fondation). Une somme de 2 000,00 \$ a été remise.
- Course de la fondation : Elle aura lieu le 23 mai. Les inscriptions ont débuté et se termineront le 19 mai. Il y a trois parcours : 1 km (5,00 \$), 3 km (8,00 \$) et 10 km (10,00 \$). Un appel aux parents bénévoles sera envoyé demain.

5. AUTRES SUJETS

5.1 Retour sur la rencontre OPP

La rencontre des organismes de participation des parents et des fondations (OPP) a eu lieu le jeudi 19 mars 2026. Il y avait 17 participants. L'objectif était d'échanger, notamment sur les bons coups. Madame Maude Bérubé-Bureau présente les idées intéressantes.

6. FERMETURE

6.1 Date de la prochaine rencontre

La prochaine réunion aura le 9 juin 2026.

6.2 Levée de la réunion

La réunion est levée à 21 h 17 et tous les points à l'ordre du jour ont été couverts.

Catherine Côté

Ayoub Hentatit

Secrétaire d'assemblée

Président